

# Création monétaire et systèmes bancaire et monétaire

## Module 2



### Politique monétaire et Banque Centrale

#### Document 1

Au service d'objectifs finaux différents selon les pays (la **croissance économique**, la lutte contre **l'inflation...**), la politique monétaire a des objectifs intermédiaires qui sont le contrôle de la masse monétaire, la défense de la monnaie et le contrôle de la variation des prix. Elle est déterminée par la Banque Centrale qui peut intervenir de plusieurs façons :

- **Politique d'encadrement du crédit**: cette politique en fixant directement le taux de progression maximum des crédits va donc avoir un effet sur la quantité de crédit que les banques peuvent accorder ce qui va limiter ou au contraire développer la création monétaire.
- Intervention sur le **taux interbancaire**, ce qui fait varier le coût de refinancement des banques et donc influencer les coûts du crédit et sa quantité.
- Politique sur **l'assiette et les taux de réserves obligatoires** qui contraignent les banques dans leur activité.
- Politique **d'open market** qui par l'intervention de la banque centrale sur le marché monétaire en achetant et vendant des capitaux, raréfie ou augmente la quantité de monnaie sur le marché et modifie les taux d'intérêt monétaires.

Elle peut agir également sur **ses taux de pension des actifs des banques** et sur **les taux de refinancement à court terme** qu'elle pratique.

#### Question

- 1 - Comment une Banque centrale peut-elle contrôler directement la création monétaire ?

#### Document 2

##### Question



2 - A partir de l'article du lien ci-contre et du document 1, expliquer et illustrer les différentes interventions des banques centrales européenne et américaines pour réguler la crise des subprimes.

<http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Mots-de-la-finance/Politique-monnaire>

#### Document 3

La France fait désormais partie du Système Européen des Banques Centrales. Conséquence du Traité de Maastricht, les pays qui veulent entrer dans l'Union Monétaire Européenne doivent observer les critères suivants : Stabilité des prix (le taux d'inflation d'un État membre donné ne doit pas dépasser de plus de 1,5 % celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de d'inflation); interdiction d'avoir un **déficit budgétaire** annuel supérieur à 3 % du **PIB**, interdiction

d'avoir une **dette publique** supérieure à 60 % du PIB, les taux d'intérêt à long terme ne doivent pas excéder de plus de 2 % ceux des trois États membres, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

La Banque centrale européenne a été créée le 1<sup>er</sup> juin 1998 et siège à Francfort. Celle-ci se voit chargée de conduire la politique monétaire unique en Euro de l'Union Européenne. Elle forme avec les autres banques centrales nationales des États membres de l'Union Européenne, une

structure multipolaire, fédérale et décentralisée. Elle a une politique monétaire unique dont l'objectif final est la stabilité des prix. Elle consiste en une politique de taux d'intérêt pour l'essentiel, une indépendance vis-à-vis des autorités politiques (gage de "crédibilité"), une conduite des opérations de change par la détention et la gestion des réserves de change des États et enfin un contrôle prudentiel des établissements de crédit, en assurant la stabilité du système financier, en gérant les moyens de paiement.

#### Question

- 3 - Quels sont les conditions et les critères qui permettent l'Union Monétaire Européenne ?  
4 - Quels sont les changements possibles de la politique monétaire de la Banque de France depuis 1998 ?  
(document 1 et 2)

#### Document 4



Vidéo Mission B.C.E. et stabilité des prix

#### Question

- 5 - Comment la B.C.E. maintient-elle son objectif principal qu'est la stabilité des prix ?

#### Document 5



Vidéo inflation



Vidéo déflation

#### Question

- 6 - Exposez et synthétisez les effets de la variation de la quantité de monnaie sur l'économie.

